

Dispositif Médical pour Saignées

(Extrait LPP au 20.01.2010 – Source : ameli.fr)

Nomenclature : Dispositif stérile de recueil des saignées et accessoires.

Indications au remboursement : La prise en charge est assurée dans le traitement des malades atteints d'hémochromatose, de polyglobulie vraie, et de forme sévère de drépanocytose. Elle est assurée exclusivement pour les patients traités à domicile.

Tarif : Le tarif couvre une poche ou un flacon de recueil et une tubulure avec aiguille.

Tarif 10,00 euros TTC

Prix limite de vente au public 10,00 euros TTC

Code LPP : 1192869

Non Prescriptible par l'IDE (absent de la liste publiée dans l'Arrêté du 13 Avril 2007).